

Images en bibliothèques accompagne les pratiques des bibliothécaires pour la diffusion de films et la médiation auprès des publics, encourage la réflexion sur l'évolution du métier, favorise les échanges interprofessionnels, et représente le réseau auprès des partenaires.

## **ADHÉSION BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE**

L'adhésion vaut pour l'année civile, du 1er janvier au 30 décembre 2017.  
Elle bénéficie à l'ensemble des agents de la BD, et selon le forfait choisi, à l'ensemble des bibliothécaires des communes de moins de 10 000 habitants.

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Standard :  Fax :

Contact :

Fonction :

E-mail :

Ligne directe :

**ADHÉSION RÉSEAU**

**500 €**

Adhésion de la BD + bibliothèques de son réseau de communes de moins de 10 000 habitants.

**ADHÉSION SIMPLE**

**150 €**

Adhésion bénéficiant aux agents de la bibliothèque départementale.

**DÉTAILS DES AVANTAGES AU DOS**

# ADHÉSION RÉSEAU

**VOUS ADHÉREZ POUR LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE ET POUR L'ENSEMBLE DES BIBLIOTHÈQUES DE VOTRE RÉSEAU QUI SE TROUVENT DANS DES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS !**

Nous vous aidons dans votre rôle de tête de réseau :

- Intervention possible des membres de l'équipe d'Images en bibliothèques lors de vos rencontres professionnelles (cinéma en bibliothèques, webdoc, participer au Mois du film documentaire, etc.)
- Envoi de 50 exemplaires des publications d'IB pour votre réseau (catalogue des films soutenus, étude de réseau, dépliant professionnel du Mois du film documentaire)

Nous soutenons votre action de formation :

- Mise à disposition de fiches pratiques à partager avec votre réseau (droits et usages des films, valoriser un fonds de films, animer une séance, diffuser des webcréations, le cinéma documentaire en bibliothèque, le court métrage...)
- Soutien à l'organisation de formations (conseils pour élaborer vos programmes de formations, suggestions et contacts d'intervenants)
- Tarifs préférentiels sur les stages commandités auprès de l'association

Vous êtes un partenaire privilégié pour le Mois du film documentaire :

- Les bibliothèques de votre réseau peuvent participer aux tournées nationales de réalisateurs et bénéficier des copies de visionnage proposées par Images en bibliothèques pour élaborer leurs programmations
- Soutien à l'organisation de journées d'étude
- Centralisation des kits de communication pour votre réseau
- Référencement sur le site du Mois du doc
- Invitation à un rendez-vous spécial «bibliothèque départementale» durant les Ateliers du Mois du doc

Les agents de la bibliothèque départementale et les bibliothécaires de votre réseau :

- sont inscrits à la liste de discussion «Vidéo-thécaires»
- ont un accès personnalisé à l'espace adhérent (ressources professionnelles à lire ou à écouter)
- peuvent s'inscrire gratuitement aux journées d'études organisées 3 fois par an
- bénéficient du tarif adhérent pour les formations nationales d'IB

# ADHÉSION SIMPLE

**VOUS ADHÉREZ SEULEMENT POUR LES AGENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE.**

Avantages :

- Mise à disposition de fiches pédagogiques
- Envoi d'un seul exemplaire des publications d'IB (catalogue des films soutenus, étude de réseau, dépliant Mois du doc, etc.)
- Inscription à la liste de discussion «Vidéo-thécaires» des agents de la BD uniquement
- Accès personnalisé à l'espace adhérent pour les agents de la BD uniquement
- Inscription gratuite aux journées d'études organisées 3 fois par an pour les agents de la BD uniquement
- Aide à la mise en place d'une journée d'étude Mois du doc, centralisation des kits de communication Mois du doc, référencement sur le site du Mois du doc et invitation à un rendez-vous «BD» durant les Ateliers du Mois du doc

**Adhésion 2017 «Bibliothèque départementale» :**

- complétez ce volet avec les coordonnées des agents de la bibliothèque départementale

- si vous choisissez l'adhésion réseau, joignez à ce bulletin la liste de vos bibliothèques associées (pour chacune merci d'indiquer au moins un contact, une ville, un e-mail et un téléphone).

### **INTERLOCUTEUR PRINCIPAL**

Il s'agit de l'interlocuteur privilégié d'Images en bibliothèques, en général la personne chargée des collections audiovisuelles.

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

### **BIBLIOTHÉCAIRES INTÉRESSÉS PAR L'ACTIVITÉ D'IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES**

Ces personnes pourront bénéficier de tous les avantages de l'adhésion.

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

Nom :  Prénom :

Fonction :



Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

# VOLET FACTURATION

## FACTURATION

Adresse de facturation (si différente) :   
  
  


Contact facturation : 

Mail : 

Ligne directe : 

Référence à rappeler sur la facture : 

Documents à joindre à la facture :   


### MODE D'EMPLOI

1. Remplissez le bulletin d'adhésion accompagné du volet «Facturation» et du volet «coordonnées».
2. Si vous avez choisi l'option «Réseau», vous devez nous communiquer les bibliothèques qui souhaitent être en contact avec nous avec au minimum la ville, le code postal, une adresse mail et un téléphone, sous la forme d'un tableau.
2. Joignez votre chèque. Si vous effectuez votre règlement par mandat administratif, signalez les coordonnées du service de facturation. Joignez éventuellement votre bon de commande au bulletin d'adhésion.
3. Une facture vous sera envoyée dès réception de votre demande d'adhésion. Le mot de passe de l'établissement permettant d'accéder à l'espace adhérent du site sera transmis par mail à tous les bibliothécaires renseignés. Ils sont également inscrit à la liste de discussion.
4. Bulletin à retourner par mail, fax ou par courrier à Catherine Partouche  
Images en bibliothèques - 21, rue curial - 75019 Paris  
c.partouche@imagesenbibliotheques.fr / 01 43 38 07 97